



INF'EAU 53

Association de Protection d'Information et d'Etude de l'Eau et son Environnement



Bassines partout, palisses nulle part

C'est parti en effet!

Sans même prendre la peine de faire valider les engagements des irrigants par le Comité d'Evaluation et de Suivi, la coop de l'eau 79 a lancé les travaux de la bassine de Mauzé au lendemain de la manif de St Sauvant où un millier de personnes s'étaient rassemblées pour dire non à ces projets agricoles dépassés. Cela a entraîné une réaction de DSNE (Deux Sevres Nature Environnement) qui quelques jours plus tôt avait envoyé un communiqué de presse disant qu'ils étaient en faveur d'un moratoire sur les travaux. Ce démarrage anticipé des travaux a accéléré la crise interne à DSNE et abouti à un vote des adhérents majoritairement mécontents de la façon dont le "protocole pour une agriculture durable" a été mis en oeuvre. Après la défection de Delphine Batho c'est un coup de canif de plus dans ce protocole qui avait à l'origine été refusé par l'APIEEE, la confédération Paysanne et le GODS. Devant les hésitations du CRET, mécontent qu'on puisse utiliser l'eau pour arroser des cultures à destination de biogaz et devant le manque d'enthousiasme de la Fédé de pêche 79, il devenait urgent pour les tenants du projet de lancer la construction d'une première bassine. L'expérience montre en effet,



*manif à St Sauvant le 5
septembre près du tractopelle*

sommaire

P 1&2 actualités bassines :

P 3&4 l'eau dans le monde

P 5 Vie de l'APIEE :
fêtes, animations
scolaires, AG

P 6 En bref :
Bassines de la Laigne,
haies, Décathlon, Vittel

A venir



6 novembre manifestation nationale contre les méga-bassines



*manif à Mauzé le 22 septembre
sur l'emplacement de la future*

Devant cette situation déplorable, peut-on faire contre mauvaise fortune bon coeur, et tâcher de voir s'il peut en sortir quelque chose de bon?

Quels sont les engagements pris par les irrigants?

Parmi les irrigants de la première tranche de travaux, pratiquement personne n'a pris d'engagement de réduction des pesticides. On peut donc légitimement se demander comment l'engagement collectif de diminuer les phytos de 50% pourra être tenu. C'est d'ailleurs la question que pose Vincent Bretagnole (représentant du CNRS dans les instances de suivi du protocole) dans un article de la NR.

Bon! on ne se fait pas d'illusion sur la réduction des phytos. Qu'en est-il des plantations massives d'arbres qui pour une raison mystérieuse n'ont pas encore commencé 3 ans après la signature du protocole? S'agissant d'une des mesures préférées des irrigants, va-t-on voir une transformation des paysages du bassin versant? Eh bien, sans surprise, la réponse est NON! Après avoir comptabilisé les haies existantes (en comptant les champs des voisins et les bordures de bois extérieures à leurs parcelles) il a été conclu qu'il suffirait de planter ... 3,5m de haie par hectare pour obtenir un maillage optimal bocager!

Soit! si au moins on arrivait à sauver les petites exploitations et ralentir la concentration foncière, ce serait déjà un résultat! Hélas, la encore, les petites exploitations seront les dindons de la farce : on veut

leur faire appliquer la diminution de volume demandée par le tribunal au même titre que les grosses exploitations. Par exemple, un irrigant "vertueux" ayant fait des économies d'eau pour ne consommer que 20 000m³ d'eau va devoir diminuer son volume attribué de 12% tout comme le gros irrigant n'ayant fait aucun effort d'économie sur ses 250 000m³ attribués. La solidarité selon la coop de l'eau? Quel recours alors pour l'agriculteur abusé? Quitter la coop de l'eau? Ce serait voir son volume d'eau supprimé en 3 ans!

Wahou! quelle poigne! quelle sanction alors sera attribuée aux irrigants qui n'auront pas tenu leurs (faibles) engagements? Pas de panique, pour eux, la sanction ne s'appliquera pas avant 2023 et consistera en une réduction de 5% de leur volume attribué, idem l'année d'après s'ils ne s'exécutent toujours pas. Le temps que la sanction devienne significative, une bonne partie des irrigants du bassin versant auront pris leur retraite!...

Bref! rien de bon dans ce cochon de protocole! et comme d'habitude les premiers à en faire les frais seront les petits agriculteurs.

Et les mensonges continuent...

Après notre ex ministre de l'agriculture qui disait sans sourciller que les bassines se remplissent avec l'eau de pluie voici notre nouveau ministre qui dit que c'est l'eau des crues qui alimentera les bassines.

Et maintenant, le président régional de la Coordination Rurale qui soutient que l'eau vient des rejets des villes!!! (dans la NR du 1er octobre) Heureusement que le ridicule ne tue pas!

Doit-on rappeler encore une fois que le remplissage des bassines se fait essentiellement à partir des nappes phréatiques?

L'eau dans le monde

L'eau recouvre 70% de la surface terrestre, mais une fois enlevées l'eau salée, la glace polaire et les eaux souterraines, il ne reste plus que 0,02% de cette eau pour les besoins vitaux des humains, des plantes et des animaux. C'est dire si cette ressource est précieuse et s'il est urgent de reconsidérer la façon dont on la traite. Utiliser l'eau potable dans les toilettes, s'en servir pour arroser des plantes qui finiront en biogaz, la polluer de toutes sortes de façons, voilà des pratiques auxquelles il est urgent de réfléchir.

Dans le monde, 2,5 milliards de personnes n'ont pas d'assainissement, et 15000 personnes meurent chaque jour de maladies liées au manque d'eau potable. Des problèmes liés à la pauvreté et aux climats locaux mais qui sont largement aggravés par certaines pratiques industrielles ou agricoles ou par une utilisation domestique urbaine excessive.

C'est ainsi que la mer d'Aral a été asséchée sur une énorme surface pour les besoins de l'irrigation du coton. En plus de la perte de plus de la moitié de sa surface, il a fallu compter avec l'apparition à l'air libre des pesticides accumulés au fond de l'eau (causant une forte mortalité infantile), et avec une salinisation accrue de l'eau restante (la plupart des espèces endémiques ont disparu, une des catastrophes environnementales majeures du XXe siècle).

On peut aussi mentionner le bassin de la rivière Murray en Australie, où l'irrigation, conjuguée avec le déboisement et la mise en pâturage de grandes surfaces naturelles a conduit à des déficits hydriques importants. Ou le Taje en Espagne.

L'industrie n'est pas non plus en reste : Coca Cola par exemple, consomme d'énormes quantités d'eau et est accusé d'avoir surexploité l'eau en Inde ou au Mexique, au détriment de la population locale.

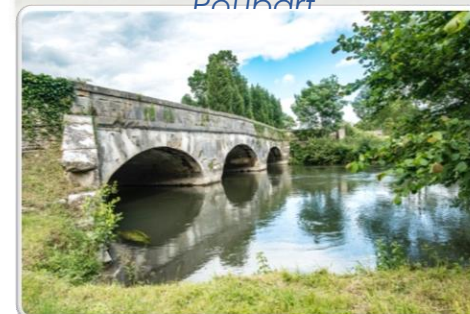
Autre exemple, une compagnie minière comme Goldcorp consomme 419 millions de litres d'eau par jour pour l'extraction de l'or (Mexique). Elle est aussi responsable de graves pollutions aux métaux lourds notamment (comme la plupart des industries extractives)

Et chez nous?

Nous ne sommes pas (encore) un pays pauvre et notre climat est clément comparé à l'Espagne, l'Australie et les pays désertiques. Cela veut-il dire qu'on ne manquera pas d'eau?



Plan d'eau de la Touche
Poupart



La Boutonne à Chizé

L'eau en chiffres (monde)

97% de l'eau présente sur terre est salée

Seuls 0,02% est douce et superficielle (rivières et lacs)

70% de l'eau est utilisée pour l'agriculture

20% est utilisée pour l'industrie

10% pour les usages domestiques

Une personne peut consommer de quelques litres d'eau par jour (certains pays du Tiers monde) à 100 ou 200 l par jour pour un européen, 300 l pour les USA

Les fuites dans les réseaux d'eau

Ou Danone en Auvergne dont les prélèvements pour Volvic sont accusés d'assécher les sources locales en été.

En Bretagne, c'est l'industrie agricole qui pollue gravement les eaux provoquant chaque été des proliférations d'algues vertes mortelles.

En Nouvelle Aquitaine, la situation n'est pas non plus favorable:

La Charente est le fleuve le plus pollué de France et des centaines de km d'assec de rivières sont constatés tous les ans. En 2019, seules 14% des rivières des Deux-Sèvres étaient en bon état écologique (tout de même mieux qu'en Vendée où seulement 1km de rivière est en bon état!).

Une étude récente (Acclimaterra) a anticipé les changements climatiques à l'échelle de la Région: on attend une baisse des débits des rivières de 30% dans les années à venir avec une augmentation de la température qui va exacerber les besoins en eau.

D'après cette étude, il faut avant toute chose, restaurer la recharge des nappes en hiver. Cela passe par la restauration des zones humides qui à la fois absorbent l'eau excédentaire et écrètent les crues, puis peuvent restituer l'eau en période de sécheresse. Cela passe aussi par la préservation et la replantation des haies qui infiltrent l'eau et gardent l'humidité dans les parcelles, ainsi que par l'amélioration de la qualité des sols, pas assez riches en matière organique qui retient l'eau.

Malgré cela, c'est le stockage de l'eau qui est envisagé comme solution pour l'agriculture mais qui est loin d'obtenir l'unanimité. Côté irrigants, la motivation est forte pour obtenir un accès à l'eau: des réserves de substitution (bassines) illégales ont vu le jour en Charente maritime (réserves de l'ASA des Roches) et le barrage de

Caussade (Lot et Garonne) a été construit illégalement en 2019. Côté associations de protection de l'environnement, les recours au tribunal se succèdent: les 21 bassines en projet sur la Boutonne et les 6 bassines sur le Curé ont ainsi été empêchées par le tribunal administratif de Poitiers car ne respectant pas la loi sur l'eau. Quant aux 16 bassines de la Sèvre-marais poitevin elles sont actuellement en contentieux.

Alors, que faire?

Il est vrai que l'agriculture a besoin d'eau, mais nous avons aussi besoin de sécuriser notre eau potable, et le milieu ne doit pas servir de variable d'ajustement. Rappelons les priorités de l'usage de l'eau: d'abord l'eau potable, ensuite l'environnement et enfin les activités économiques!

Commençons par agir nous mêmes à notre niveau de citoyen pour économiser l'eau, du robinet bien sûr, mais également celle cachée dans nos achats : par exemple, il faut 2 à 3 litres d'eau pour fabriquer les 30g de plastique des bouteilles d'eau. De même, le énième tee-shirt acheté cette saison a consommé 2500 l d'eau pour sa production (sans compter que l'industrie textile est très polluante).

Les collectivités aussi ont leur rôle à jouer : arroser les rond points ou les terrains de foot en pleine sécheresse, est-ce vraiment indispensable? Séparer les eaux pluviales des eaux usées, désimpermeabiliser les zones urbaines ou prévoir des infrastructures pour infiltrer les eaux de ruissellement devrait être une priorité.

Enfin, les limites aux quantités d'eau prélevables dans le milieu ou aux quantités de pesticides admissibles dans l'eau doivent être déterminées par les scientifiques, pas par les politiques, dont le travail consiste plutôt à organiser le partage de la ressource et les stratégies permettant de faire la transition écologique!

Vie de l'APIEEEE :

Encore une année passée sous le signe des restrictions sanitaires... Mais ce qui ne nous a pas empêchés de vous proposer plusieurs événements festifs et animations ...

L'APIEEEE en fête(s):

Cette année nous ne sommes pas contents de notre habituelle Fête du Bio à Chizé. Mais sommes sortis de nos « murs » pour proposer une **Fête du Marais Vivant** à La Garette.

Pour ce rendez vous, Thierry Baudry a convié des artistes locaux à se joindre au marché de producteurs. Une belle journée, rythmée par (les averses...) mais surtout par des animations et sorties natures pour tous et toutes.

A noter: une exposition sur la biodiversité réalisée par les élèves de St Vincent la Châtre.



"fishier! fishu" par Thierry Baudry
« Le fabuleux voyage de Juju le ver de terre » par Ambroise



Notre rendez vous habituel de septembre:

La Fête du Bio s'est déroulée cette année encore à Chizé. Un marché simple et efficace, malheureusement sans le repas et le concert du soir ce qui nous a permis de ne pas exiger le Pass... !

Le thème de cette édition 2021: « Le BIO accessible », avec une conférence gesticulée de Mathieu Dalmais sur la sécurité sociale de

l' alimentation, des animations pour les enfants, des sorties nature, de beaux aquariums montrant les poissons et autres petites bêtes de nos rivières, et notre marché de producteurs BIO et locaux.



Barbara de Pique d'Art a proposé une nouvelle "histoire cousue" faite pour l'occasion: « La mare de Paloma »



Animations dans les écoles:

L'APIEEEE a proposé des animations dans les écoles de Chizé et de Fors (une quarantaine en tout). Deux autres écoles se sont également positionnées.

Nathan, notre animateur Nature a également proposé une journée d'animation autour des insectes et de la fabrication d'un « hôtel à insectes ». Une seconde journée doit être réalisé aux Sanguinières, sur l'initiative du Conseil des Jeunes de la commune.

L'APIEEEE dans l'objectif de Marie:



Nous avons accueilli en septembre, Marie Agier étudiante de l'IFFCAM à Ménigoute, en stage pour la réalisation de deux films. Un film de présentation de l'APIEEEE et un film sur la restauration des rivières.

AG de l'APIEEEE

La Laigne: acte illégal sur bassine illégale

Les gangs des "Fremens du marais" et "du cutter à roulettes" ont revendiqué le "démantèlement" de la bassine de la Laigne (ASAI des Roches, bassines illégales mais utilisées pourtant depuis des années). La bache a été découpée au cutter sur une surface importante et la bassine ne sera pas opérationnelle sans de grosses réparations. La légalisation a posteriori (c'est la mode!) de la bassine était justement en cours d'enquête publique!

Parc naturel de la mer de Corail

Les îlots des atolls coralliens de ce parc de Nouvelle Calédonie, comptent parmi les derniers endroits de la zone intertropicale abritant des colonies nombreuses d'une diversité remarquable d'oiseaux marins. Ce sont aussi des sites de ponte pour la tortue verte. Un objectif essentiel du parc est la « préservation des espèces patrimoniales, rares, en danger et migratrices ». Une analyse pré-liminaire des arrêtés de gestion du parc pris en août 2018 révèle toutefois que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie entend y développer une activité de tourisme professionnel et qu'il envisage de laisser des paquebots de croisière et autres navires de plaisance pénétrer dans les réserves naturelles pour éventuellement y mouiller et y débarquer leurs passagers!!!

Rappelons que c'est également en Nouvelle Calédonie que des participants de l'émission Koh Lanta avaient saccagé des espèces de Puffins protégées!

Bonnes nouvelles:

1) Décathlon renonce à son projet Oxyane qui devait bétonner 11 hectares de terres agricoles dans le Nord de Montpellier.

La mobilisation des opposants après six ans de lutte a fini par payer. Gageons que l'enseigne trouvera un autre coin à imperméabiliser!... Bien

sûr pour le bien des sportifs et en concertation avec les riverains!...

2) Lidl cesse la vente d'eau de la marque Vittel dans les magasins allemands suite à des actions citoyennes. Voilà qui va obliger la marque à diminuer ses activités de pillage de la nappe phréatique! et à arrêter de plastifier notre environnement!

3) L'initiative Européenne sauvons les agriculteurs et les abeilles a recueilli 1, 2 millions de signatures et devra donc être examinée par l'Europe. Un espoir face aux manœuvres des lobbys pour contrer le programme "de la fourche à la fourchette" visant à diminuer par deux l'utilisation des pesticides en Europe d'ici 2030.

Essai de produits naturels plus efficace que les produits chimiques!!!

Régulez votre consommation de viande... core fait, réduction. Et nous, nous sommes toujours là!



Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Verse une cotisation de : 10 €

autre : _____

Nombre de personnes concernées : _____